

Déclaration

22 septembre 2009

Nous, soussignées les entreprises et organisations, partageons une vision commune de la protection de l'environnement, et reconnaissons que des mesures supplémentaires sont nécessaires pour rendre le transport de marchandises plus respectueux de l'environnement durable.

Nous considérons les partenariats relatifs au transport écologiquement responsable entre les secteurs public et privé comme une option politique valable, tout en étant une alternative efficace à la législation.

Ces partenariats ont les caractéristiques suivantes :

- Des relations structurées entre un gouvernement (ou un organisme international) et de multiples entités du secteur privé pour répondre aux impacts environnementaux du transport de marchandises ;
- La promotion de la disponibilité et des avantages des nouvelles technologies, des meilleures pratiques qui améliorent l'efficacité énergétique, des réductions des émissions de gaz à effet de serre et de la pollution atmosphérique ;
- La focalisation sur des programmes de transformation du marché ayant pour objectifs la recherche de nouvelles façons de travailler – et pas seulement le «business as usual" ;
- Le développement de sources de données harmonisées et d'outils pour les entreprises de transport et les affréteurs, afin de calculer lors de leurs opérations de transport et de fret les performances des carburants et des gaz à effet de serre ;
- Des incitations pour aider les entreprises à mettre en œuvre les meilleures pratiques et à investir dans les nouvelles technologies ;
- Des opportunités de reconnaissance pour les entreprises de transport et les affréteurs démontrant des pratiques avancées et atteignant des niveaux supérieurs de performances environnementales .

Nous reconnaissons le besoin d'une approche plus harmonisée dans l'Union européenne. Ainsi, une approche européenne contribuerait de manière significative à la réalisation d'économies d'échelle, offrant des chances plus élevées d'acceptation par l'industrie du transport et des affréteurs, et qui conduirait à des résultats plus importants que les différentes initiatives nationales. Les meilleures pratiques actuelles dans les États membres de l'Europe ainsi qu'aux États-Unis (EPA SmartWay) et le Japon (Distribution de partenariat écologique) pourraient être intégrées dans ce modèle commun.

Nous appelons les responsables nationaux et européens à établir une plateforme commune pour le développement d'un partenariat public-privé de transport écologiquement responsable en Europe.

Nous appuierons une telle initiative et travaillerons en partenariat avec les gouvernements et les autorités européennes afin d'aider au développement d'un tel programme commun, et encouragerons vivement les autres compagnies et organisations à nous rejoindre.

Nom

Poste

Nom de l'entreprise / organisation